

## Déclaration liminaire à l'audio-conférence du 30 avril 2021

M. le directeur,

Une fois n'est pas coutume, nous débuterons cette ni<sup>ème</sup> réunion informelle sans ordre du jour par une déclaration liminaire.

Puisque nous nous exprimons au sein de celle-ci sur la crise sanitaire, nous souhaitons appeler solennellement votre attention sur une des conséquences de la pandémie, mise en avant par toute une série d'études et de statistiques médicales : la dégradation de la santé mentale des collègues.

Depuis quelque temps, pas une journée sans que nous soyons alertés par des tensions dans les services : des pressions sur les agents dans un (qu'il ou elle soit en télétravail ou en présentiel), le retour d'un collègue suite à une contamination au Covid digne d'un épisode de peste noire, un début de procédure disciplinaire dans un autre service. Sans oublier, un responsable d'un autre site qui vous nargue. D'ailleurs, nous attendons toujours une suite de votre part sur ce sujet, M. le directeur, puisque vous vous étiez engagé oralement à nous recontacter, il y a trois semaines, mais les promesses, patati, patata ...

Les trois procédures d'alerte, que nous avons déposées il y a plus d'un an, n'ont toujours pas trouvé d'issue. Nous nous sommes encore réunis hier matin pour la première d'entre elle, et, au vu du fait que la représentante de la direction se décommande au dernier moment, nous sommes dubitatifs sur la réelle volonté d'avancer... En constatant que le « caractère fort » de la responsable du service concerné est sans arrêt mis en avant, nous sommes à peu près certains que le plan d'action que nous aurons passé plus d'un an à faire valider rejoindra le précédent (dont les préconisations n'ont pour l'immense majorité pas été mises en œuvre) dans votre tiroir. Quant à la deuxième, il apparaît d'ores et déjà qu'elle va être entravée par la règle sanitaire du ministère des Finances dite « *des réunions à six personnes maximum* » (sur laquelle notre ministre s'assoit hardiment à chacune de ses visites, photos à l'appui sur Ulysse). Cette règle pseudo-sanitaire a clairement été créée pour entraver tout échange de nature à perturber la bonne marché des réformes qui se déroulent à vitesse grand V. Depuis la fin du premier confinement, le virus n'a pas affaibli la volonté du gouvernement et de ses exécutants de liquider tout ce qui peut ressembler à un service public ou une conquête sociale.

Enfin, que dire au sujet de la médiation sociale au SIP du Mirail, dont nous sommes sans nouvelles malgré l'engagement des médiatrices de revenir vers les OS à l'issue des entretiens, et qui illustre également le fait que la DRFiP « botte en touche » et attend que les conflits se règlent naturellement avec le départ des uns ou des autres ...

Pendant ce temps, les métros et les trains roulent sans jauge. Tous les épidémiologistes expliquent que le masque n'a aucune utilité à l'extérieur mais les forces de l'ordre continuent à distribuer 135 euros d'amende à chaque occasion. Le discernement évoqué au départ n'est pas toujours au rendez-vous.

Pendant ce temps, les lois liberticides s'empilent et on confine de manière moyenâgeuse la population avec une laisse de 10 km, et un retour obligatoire à la maison à 19 h.

Pendant ce temps, les collègues se rendent compte que la loi transformation de la Fonction publique continue de produire ses effets puisqu'au dernier mouvement de mutation, on constate qu'il n'y a quasi plus de possibilité de rejoindre son département sans rapprochement.

Pendant ce temps aussi, l'encadrement supérieur découvre au détour d'une réunion que « la bamboche, c'est terminé », avec le nouveau classement des postes comptables que vous leur avez récemment exposé. Ainsi, ceux qui, il y a deux ans, regardaient avec un certain mépris et une condescendance assumée les agents mobilisés dans le département contre le NRP, découvrent aujourd'hui que les suppressions d'emplois, de missions et de services conduisent également à compromettre leurs futures perspectives de carrière. D'aucuns qui se sont réjouis de votre assignation scélérate au tribunal administratif de 40 collègues et des secrétaires des organisations syndicales viennent maintenant gémir sur leur avenir personnel. Et oui, la misère atteint parfois aussi les beaux quartiers ...

Pendant ce temps, certains renâclent encore à initier les réunions sur l'organisation du travail décidées par vous-même lors du CTL du 18 janvier sur le télétravail. Alors que le problème actuel dans les services entre télétravail, ASA, accueil, informatique qui dysfonctionne à tour de bras, congés, campagne IR ..., c'est précisément l'organisation du travail.

En matière sanitaire, le gouvernement multiplie les appels à la vaccination, dans une organisation toujours chaotique. Un certain nombre de professions en contact avec le public ont été désignées comme prioritaires. Pas les agents des Finances publiques qui font de l'accueil physique ! La possibilité de se faire vacciner, sur la base du volontariat, dans le cadre professionnel, est prévue par le secrétariat général du ministère, mais ignorée pour le moment en Haute-Garonne. La vaccination est un sujet de discussion récurrent dans les services. Que comptez-vous mettre en œuvre à ce propos ? Pour rappel, la CGT a demandé, au niveau national, que les personnels d'accueil, et en contact avec le public (géomètres vérificateurs, huissiers...) soient prioritaires à la vaccination, surtout pour nos collègues âgés de 55 ans et plus.

La population, au sein de laquelle les agents des Finances publiques, est psychologiquement malmenée depuis plus d'un an. Pour autant, vous avez fait le choix de poursuivre vaille que vaille, évidemment sur décision du ministre et du directeur général, les fusions, fermetures et autres restructurations locales.

Au final, en tant que responsable de la santé des personnels de ce département, nous vous mettons en garde de veiller à ce que certaines situations individuelles ne dérapent pas, du fait d'une attention qui ne serait pas suffisamment portée aux conséquences sur les agents d'un état mental général qui nous semble se dégrader depuis quelques semaines (ce sont des médecins qui en attestent régulièrement et des collègues qui nous en témoignent). La situation sociale, professionnelle, en matière de scolarité des enfants ..., est rude pour de nombreuses familles.

Votre responsabilité est de veiller à ce que chaque encadrant prenne la mesure exacte des situations des collègues de son service et la communique rapidement et avec l'empathie qu'elles méritent à la direction. Nous ne voulons pas que la situation subie par les employé·e·s et cadres de France Télécom se répète dans notre administration. Votre responsabilité est également de veiller à ce que chaque cadre ne soit pas en « surchauffe », pris entre le marteau de continuer « quoi qu'il en coûte » à faire tourner le service et l'enclume de l'accueil à organiser avec les mesures sanitaires, de l'informatique qui dysfonctionne, des ASA, du télétravail...

Nous vous demandons de considérer cette déclaration comme une alerte informelle, mais qui ne manquera pas d'être formalisée, si nous ne constatons aucune réaction concrète et efficace de votre part.